

Groupe scolaire Claude Monet

Compte-rendu du Conseil d'Établissement du 10 novembre 2016

Ouverture de la séance à 18h15.

Présents :

Le Chef d'Établissement M.MENSDORFF-POUILLY,

Le Directeur de l'école M. GERMANO CARREIRA

Le Gestionnaire M. ABBADI. Personnel de service Mme MESSAOUDI

Les invités: M. D'AGESCY, GIRAUDET, BOULET.

Les enseignants : Mmes HUMBERT-CLAUDE, SEGAIN, AFFLELOU et Ms : MAADANE.

Les parents délégués : UCPE Mmes HOUMMADI, SBAI, PENET DE MONTERNO, BENHALLAM.

APEI Mme EL MOUATACIM, M. ERRADI

Les élèves délégués : Melles BADIRI et CAUDEN

La Vie scolaire Mme VERBAYES Excusée

M. Le Chef d'Établissement préside le conseil, il souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil, et les remercie pour leur présence. Après une brève présentation des membres du conseil, il rappelle l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétariat de séance
- 2) Adoption du CR du CE du 27/06/2016
- 3) Installation du nouveau CE et de toutes les instances- Commission du second degré - Conseil de discipline
- 4) Règlement intérieur du CE
- 5) Bilan de rentrée
- 6) CR du conseil d'école du 08/11/2016
- 7) Réforme Rentrée 2016
- 8) Questions diverses

1) Mme HOUMMADI est désignée secrétaire de séance

2) Approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'Établissement :

M. le Président soumet au vote le P.V du dernier Conseil d'établissement du 27 juin 2016 : **13 votants pour.**

Le PV est adopté à l'unanimité.

3) INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

M. le Président rappelle la composition du Conseil d'Établissement :

5 Membres de droit	M. le Conseiller de coopération et d'action culturelle ou son représentant	M. HOUDU
	Président	M. MENSDORFF-POUILLY
	Adjoint	M. GERMANO CARREIRA
	Personnels administratifs	M. ABBADI Mme VERBAYES

Groupe scolaire Claude Monet

5 Membres pour les Personnels	Enseignants	M. MAADANE
		Mme PERUZZI
		Mme HUMBERT-CLAUDE
		Mme SEGAIN
	Personnel de service	Mme MESSAOUDI
5 Membres pour les usagers	Parents	Mme HOUMMADI
		Mme PENET DE MONTERNO
		Mme EL MOUATACIM
	Elèves	Melle BADIRI Melle CAUDEN

Le conseil d'établissement réunit aussi des personnalités invitées : Mrs GIRAUDET, BOULET, D'AGESCY, MOUNIR et Mme ESSOLOH.

M. le Président procède, ensuite, à la mise en place des différentes instances émanant du Conseil d'Etablissement.

Commission du second degré

Cette instance remplace la commission permanente et a les mêmes attributions. C'est une commission pédagogique qui travaille en amont sur des organisations spécifiques et sur les thématiques adaptées au sein de l'établissement qui doivent être adoptées avant de les transmettre au Conseil d'Etablissement. Elle peut être réunie avant le conseil d'établissement mais n'est pas obligatoire.

Composition :

3 Membres de droit	Président	M. MENS DORFF-POUILLY
	Gestionnaire	M. ABBADI
	Vie Scolaire	Mme VERBAYES
3 Membres pour les Personnels		Mme AFFLELOU M. MAADANE
		Mme MESSAOUDI
	Elève	Melle BADIRI

Groupe scolaire Claude Monet

3 Membres pour les usagers	Parents	Mme HOUMMADI
		Mme EL MOUATACIM

Conseil de discipline

C'est une instance qui règle les problèmes graves de discipline, elle peut prendre des décisions allant de l'avertissement à l'exclusion définitive.

Composition :

4 Membres de droit	Président	M. MENS DORFF-POUILLY
	Adjoint	M. GERMANO CARREIRA
	Personnels administratifs	M. ABBADI Mme VERBAYES
5 Membres pour les Personnels	Enseignants	Mme AFFLELOU
		Mme SEGAIN
		M. MAADANE
		Mme HUMBERT-CLAUDE
	Service	Mme MESSAOUDI
5 Membres pour les usagers	Elèves	Melle BADIRI
		Melle CAUDEN
	Parents	Mme HOUMMADI
		Mme PENET DE MONTERNO
		Mme EL MOUATACIM

Les conseils ont été installés, M. MENS DORFF-POUILLY précise que le conseil de discipline ne se tient pas systématiquement ; et dans certains cas, il se réunit sous forme d'une commission disciplinaire à la demande du Chef d'établissement, d'un membre du personnel ou de service suite à une faute grave.

4) Règlement intérieur du CE :

M. MENS DORFF-POUILLY souhaite que le CE ne dure pas au-delà de 2h et les questions diverses des associations de parents d'élèves doivent parvenir au Chef d'établissement 48h avant le conseil pour lui permettre de préparer les réponses.

5) BILAN DE RENTREE

Rentrée des élèves :

M. MENS DORFF présente le tableau de bord. La rentrée a été faite dans de très bonnes conditions. Une légère augmentation par rapport à l'année dernière 706 élèves contre 685 élèves à la rentrée 2015, soit 21 élèves en plus avec :

- 119 départs (3 classes de 3^{ème} et 56 dans les autres niveaux)
- et 130 arrivées dont 86 arrivées de droit, 12 transferts, 26 entrées sur test et 6 étrangers tiers mais prioritaires.

Les classes du primaire sont très chargées et surtout les classes de CP.

Le nombre des entrants sur test est de 26.

Le nombre des nouveaux entrants est de 130.

Groupe scolaire Claude Monet
Effectifs 2016 au 17/10/2016 :
 Un effectif total de 706 élèves.

	Rentrée 2016
Elèves Français dont Binationaux	58,8%
Elèves Marocains	39,5%
Elèves Etrangers tiers	1,7%

Répartition par niveau et par cycle:

Maternelle	Elémentaire	Collège
81	334	291
81	201	206
		218

En terme d'orientation en fin de 3^{ème} :

Sur les 64 élèves :

- ✓ 56 élèves sont passés en 2^{nde} générale dont 48 à Casa, 3 à Rabat et 4 en France.
- ✓ 3 élèves sont passés en 2^{nde} professionnelle dont 2 à Lyautey et 1 à Rabat.
- ✓ 5 redoublements retenus, dont 3 à Monet, 1 à Lyautey par transfert et 1 à Kénitra.

Un taux de 87,5% de passage des élèves en 2^{nde}.

1 redoublement en 4^{ème} et 2 en 6^{ème} acceptés par les familles.

L'orientation deviendra plus difficile suite à la fermeture de la filière « seconde professionnelle », M. Le Chef d'établissement précise que les 2 sections professionnelles n'avaient jamais été validées par le Ministère pour le Maroc. Les élèves auront la possibilité de poursuivre leurs études en France en 2^{nde} professionnelle.

Mme Hoummadi demande au conseil quel serait le sort des élèves qui n'ont pas les moyens pour aller poursuivre leurs études en France ? C'est un espoir qui se ferme.

M. Maadane demande ce qu'il adviendra des élèves qui n'auront pas le Bac dans 3 ans ? (les redoublants) Il soumet au vote une motion (cf. annexe jointe)

Sur 13 votants, 11 pour et 2 abstentions.

Les 2 conseillers consulaires s'associent à la motion.

Résultats du Diplôme National de Brevet : DNB

Sur 63 candidats : Monsieur Mensdorff nous indique globalement : même taux de réussite que les 2 ou 3 années précédentes avec 93,7% en 2016 contre 93,8% en 2015 et 93,3 en 2014. Il est légèrement supérieur à la moyenne de l'AEFE qui est de 93,3% et largement supérieur à la moyenne en France qui varie entre 85 à 86%.

Monsieur Mensdorff indique qu'avec nos effectifs, les taux sont trompeurs. En effet, un élève représente une variation de taux de $\pm 1,59\%$

Le taux des mentions passe à 77,3% en 2014, à 66,2% en 2015 et à 65,08% en 2016. On note une forte baisse de mention TB, le taux a baissé de 12,3% en 2015 à 4,8% et par contre une augmentation des mentions B et AB et surtout une légère progression du taux d'élèves admis.

Mme Hoummadi demande pourquoi cette baisse de mention TB (3 seulement) alors que cette promotion comportait de très bons élèves.

Groupe scolaire Claude Monet

M. Maadane indique que selon lui les consignes de correction données, en tout cas pour les mathématiques, ont favorisé les élèves les plus fragiles et pénalisé les autres élèves qui ont fourni plus d'efforts en rédaction.

Tableau récapitulatif :

	<u>DNB 2015</u> <u>65 candidats</u>	<u>DNB 2016</u> <u>63 candidats</u>
<u>Admis</u>	<u>18 (27,7%)</u>	18 (28,6%)
<u>Assez bien</u>	<u>18 (27,7%)</u>	20 (31,7%)
<u>Bien</u>	<u>17 (26,2%)</u>	18 (28,6%)
<u>Très bien</u>	<u>8 (12,3%)</u>	3 (4,8%)
<u>Mention</u>	<u>43 (66,2%)</u>	41 (65,08%)

6) CR Conseil d'école du 08/11/2016 M. Germano Carreira, nouveau Directeur de l'école fait une brève présentation du conseil d'école à l'issue duquel un point n'a pas été mentionné et soumet donc au vote le voyage à oualidia pour les 2 classes de CM1. **Voté 13 pour.**

M. Le Directeur informe le conseil que 1/3 du personnel enseignant a été renouvelé.

Dispositifs pédagogiques :

- Liaison CM2 – 6^{ème} extrêmement importante sur la réforme.
- Echanges de service en LV arabe à développer dans d'autres domaines.
- Piscine à La Noria pour les 6 classes de GS, CP et CE1.
- 2 jours de Poney pour les MS
- 4 jours de voile pour les CE2
- Ainsi que de nombreuses activités de l'ACSM

(Voir compte-rendu conseil d'école du 08/11/2016)

M. Le Chef d'établissement présente et soumet au vote :

- Un voyage scolaire avec la compagnie CLC à Lenington (Londres) pour 48 élèves de 5^{ème} dans le cadre d'un EPI sur le carnet de voyage et 4 enseignants encadrants. Le coût global maximum serait de 8500 dhs hors frais de visa. Les élèves seront hébergés dans centre d'hébergement sportif et d'aventures du 01 au 06 avril 2017. **Voté par 13 pour.**

- Un voyage scolaire en Andalousie pour les élèves de 3^{ème} aussi dans le cadre d'un EPI. Hispano arabe où les 2 langues et les 2 cultures seront recherchées. 44 élèves des 3 classes hispanisantes et arabophones du 30/03 au 06/04/2017 avec 4 nuitées à Grenade et 2 à Cordoue en famille pour un coût global de 7500 dhs. Les élèves iront par autocar jusqu'à Tanger pour prendre le vol vers Malaga. **Voté 13 pour.**

7) Réforme 2016 :

Elle est mise en place et des réunions ont été faites avec les parents de tous les niveaux du collège pour expliquer l'application de la réforme décidée par le MEN avec des adaptations spécifiques à notre établissement (exemple LV2 pas appliquée en 5^{ème} car elle est déjà appliquée en 6^{ème} dans notre établissement).

Groupe scolaire Claude Monet

Des informations ont aussi été données aux parents sur Pronote et lors des réunions sur comment se fera l'évaluation du brevet, sur la liberté pédagogique dans l'établissement avec 1h/semaine d'AP (aide personnalisée) à chaque professeur principal excepté une classe pour des raisons particulières : dédoublement en mathématiques, français et sciences. M. Mensdorff informe également qu'il n'y aura pas de suppression de notes mais les enseignants qui souhaitent de ne plus noter sur 20 doivent faire des évaluations par compétence.

8) Questions diverses

APEI :

Quels sont les modalités et le cahier de charge à suivre pour faire venir un intervenant externe au sein de l'établissement ?

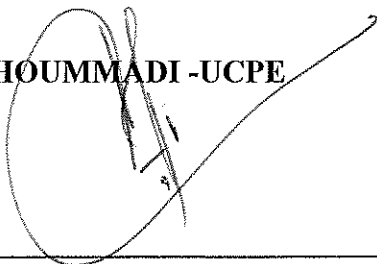
Réponse : M. Mensdorff informe que sur le temps extra scolaire, il faut l'aval de l'administration, prouver que l'intervenant est irréprochable au sens moral et sécuritaire et le soumettre aux hautes autorités. Sur le temps scolaire, le projet doit être intégré au projet pédagogique d'un enseignant et avoir l'aval de l'administration avec bien sûr enquête sur l'intervenant.

UCPE :

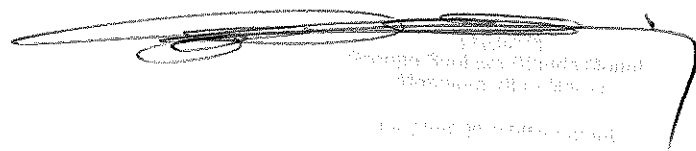
- Bilan du Brevet et suivi des orientations des élèves de Claude Monet au niveau du lycée Lyautey.
Réponse : M. Mensdorff demande si les réponses citées répondaient à la question. Mme Hoummadi confirme pour le bilan du brevet mais aurait souhaité avoir aussi des statistiques sur les orientations de nos anciens élèves. M. Mensdorff dit ne pas avoir les éléments pour répondre.
- Problème de répartition des vigiles aux abords de l'établissement
Réponse : M. Mensdorff demande plus de précision sur ce problème, il s'agit du rassemblement derrière l'établissement des vigiles dans la seule guérite qui leur a été fournie. M. Mensdorff nous informe que la 2^{ème} leur a été fournie qu'elle est à leur disposition, ils doivent la sortir.
- Souhait de reprise de l'activité Cross de l'établissement
Réponse : Le cross National de Marrakech étant annulé pour des raisons de sécurité, il n'y a pas eu lieu de faire des qualifications dans tous les établissements.
- Organisation de la demi-finale Mohammedia - Benslimane de la Dictée du Maroc 13^{ème} édition
Réponse : M. Mensdorff est favorable pour accueillir la demi-finale à Claude Monet.
- Présentation des ateliers Court métrage et Magazine Claude Monet
Réponse : M. Mensdorff présente au conseil les 2 ateliers proposés par l'Ucpe en collaboration avec un professeur d'arabe M. Abidou.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président remercie les membres du Conseil et clôt la séance à 20H00.

Mme Laila HOUMMADI -UCPE



M. Louis-Albert MENSdorff-POUILLY



Président
Groupe Scolaire Claude Monet
Mohammedia - Maroc

Motion présentée par les représentants des Personnels,

Déclaration liminaire

des parents et ^{SNES - FSU} des élèves des ann. C.E. des G.S. Claude
Naut de Mohammédia à la séance du 10/11/2016

membres des ann. C.E. du Groupe scolaire Claude Naut de Mohammédia

Nous, ~~les représentants du SNES - FSU~~, nous sommes inquiets après l'annonce le mois de juillet dernier de la fermeture de la filière professionnelle au Maroc.

L'excellence de notre réseau est notre priorité et nous ne voulons pas laisser des élèves sur le bord du chemin.

Quel est le devenir des élèves et des collègues ? Monsieur Le Directeur nous a expliqué que la fermeture de la filière professionnelle vient du MEN et DGESCO sous prétexte que la création de cette filière n'a jamais été validée, ni homologuée.

La fermeture sera progressive sur trois années. Alors pourquoi ne pas se battre pour faire homologuer cette filière qui permet à des élèves de réussir et d'atteindre leur propre niveau d'excellence.

Il est inacceptable qu'une telle mesure soit prise sans concertation préalable, que ce soit avec les personnels, les chefs d'établissement ou les parents d'élèves.

Pour : 11 voix

Contre : 0

Abst : 2

transmise à M^{lle} le Proviseur du lycée Lyautéy

le 11/11/2016 Bordereau N° 66